

## **MUSIC IN AFRICA LIVE – AIDES AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS**

La Fondation Music In Africa invite les acteurs de l'industrie de la musique basés en Afrique à soumettre une demande de financement dans le cadre du projet Music In Africa Live (MIAL), qui vise à aider les musiciens et l'industrie musicale dans son ensemble à faire face aux nouvelles réalités et aux défis générés par la pandémie COVID-19.

Couvrant tous les pays africains, l'objectif de MIAL est d'offrir un soutien financier aux opérateurs, pour leur permettre de créer des contenus de haute qualité, de les commercialiser, de les promouvoir et de les présenter à un public élargi, principalement via des moyens numériques, et de faciliter la création et la diffusion de contenus éducatifs en vue d'améliorer les compétences et de permettre aux professionnels de s'adapter aux besoins de l'industrie musicale en mutation.

Des milliers de musiciens africains ont été touchés par la pandémie COVID-19, qui a entraîné des restrictions sans précédent à travers le continent. Les musiciens et professionnels africains vivant principalement du spectacle vivant se trouvent actuellement en grande difficulté. Alors que les plateformes des réseaux sociaux offrent aux opérateurs des moyens alternatifs de diffuser leurs contenus, de nombreux musiciens ont du mal à joindre les deux bouts.

Music In Africa Live cherche à permettre aux musiciens de générer des revenus à travers des concerts numériques, tout en soutenant des projets de renforcement des capacités qui développent des compétences essentielles parmi les professionnels en utilisant des moyens numériques.

### **Aides au renforcement des capacités**

Ces aides sont ouvertes à des projets numériques de renforcement des capacités qui développent des compétences essentielles et adaptées aux professionnels de la musique, afin de faire face aux transformations et aux nouveaux défis de l'industrie, en particulier ceux occasionnés par la pandémie.

**Les projets présentés doivent commencer à partir du 15 octobre 2020 et être finalisés avant le 15 décembre 2020.**

**La date limite de candidature pour l'ensemble des aides est le 26 septembre 2020 (23h59 CAT).**

### **Qui peut postuler ?**

Cet appel est ouvert aux entreprises et organisations capables de mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités axés sur le développement des compétences et des connaissances essentielles liées à l'industrie de la musique, en particulier sur des thèmes qui aident les bénéficiaires à surmonter les nouveaux défis occasionnés par la pandémie actuelle. Bien que les projets qui incluent un engagement physique puissent être soutenus, l'objectif principal est d'atteindre un public en ligne.

- Les candidats doivent être basés en Afrique ;
- Les candidats et tous les participants au projet doivent être âgés de plus de 18 ans ;
- Les candidats doivent avoir une preuve officielle de leur existence légale ;
- Les candidats doivent avoir un compte bancaire valide ;
- Les candidats doivent exister depuis au moins 3 ans ;
- Les candidats doivent être en mesure de démontrer leur habilité à mettre en œuvre des projets de renforcement des capacités ;

- Les candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature dans le cadre de cet appel.

## **Projets éligibles**

- Les projets présentés doivent avoir lieu en Afrique.
- Les projets doivent commencer à partir du 15 octobre 2020 et être terminés avant le 15 décembre 2020.
- Tous les projets proposés doivent offrir un plan de mise en œuvre réaliste et solide.
- Les activités proposées sont produites principalement pour un public en ligne. Cela signifie que le candidat est en mesure de diffuser l'activité de renforcement des capacités en direct à un public en ligne ou de reconditionner l'enregistrement pour une diffusion numérique à une date ultérieure, dans la semaine suivant l'enregistrement, et au plus tard le 15 décembre 2020.
- Les domaines de renforcement des capacités proposés peuvent inclure (mais sans s'y limiter) : la production musicale, le management d'artistes, le développement international, les nouveaux médias, la distribution numérique, la négociation de contrats, le booking, la gestion de tournées.
- Les candidats doivent garantir une exécution professionnelle de tous les aspects de la production, notamment en ce qui concerne le son et l'éclairage.
- Une liste des formateurs et des personnes clés dans la mise en œuvre du programme sera requise, ainsi qu'une preuve d'acceptation (par exemple, lettre ou courrier électronique).
- Les candidats doivent démontrer leur capacité à promouvoir le projet auprès d'un public élargi.
- Tous les enregistrements doivent être effectués et diffusés en HD ou dans d'autres formats supérieurs.
- À la lumière du COVID-19, toutes les activités doivent être mises en œuvre d'une manière conforme aux protocoles de sécurité.

Les projets éligibles peuvent inclure (mais sans s'y limiter) : webinaires, ateliers de formation, masterclass, applications, tutoriels, ...

## **Événements ou projets non éligibles**

- Enregistrement d'albums ;
- Projets de recherche universitaire ;
- Bourses et bourses d'études ou de formation ;
- Événements de financement, tels que les galas de charité ;
- Projets soutenant les partis politiques ou la foi religieuse.

## **Soutien de Music In Africa Live**

**Aides au renforcement des capacités : 7 000 €**

### **Coûts éligibles**

Bien qu'il n'y ait pas de pourcentages budgétaires prescrits à suivre, les candidats doivent soumettre des budgets basés sur des coûts réalistes et une compréhension de l'activité proposée.

Les coûts pouvant être inclus sont :

#### **1) Coûts de production**

- Location de salles et ingénierie du son
- Matériel de sonorisation et location de backline
- Tournage professionnel
- Lumière et ingénierie
- Équipe technique

- Post-production et modifications du contenu produit

### **2) Coûts du formateur / création de contenu / intervenants**

Cela concerne les honoraires des formateurs et des intervenants et pour le développement des différents aspects de l'activité de renforcement des capacités proposée.

### **3) Marketing**

Coûts liés à la promotion de la production auprès d'un public élargi, conformément aux indications fournies.

### **4) Frais de gestion du projet (8%)**

Il s'agit d'une contribution aux coûts du bénéficiaire pour la gestion de l'aide allouée et l'établissement de rapports, les frais d'impression, d'Internet et de téléphone)

### **5) Assistance RH (10%)**

Il s'agit d'une contribution aux coûts du personnel chargé de la mise en œuvre du projet.

Tous les coûts non listés ci-dessus seront considérés comme non éligibles.

## **Comment soumettre un projet ?**

1. Lisez attentivement l'appel à candidatures.
2. Remplissez et soumettez le formulaire en ligne en **ANGLAIS** ou en **FRANÇAIS**. Les candidatures par e-mail ne seront pas prises en compte.

**REMARQUE :** Le formulaire ne permettra pas aux candidats de sauvegarder et de compléter plus tard. Avant de le terminer, assurez-vous d'avoir toutes les informations et documents requis.

### **Documents requis pour soumettre un projet :**

- Document d'enregistrement de l'entreprise / organisation (une constitution ou un document fondateur équivalent est acceptable pour les nouvelles organisations qui ne sont pas encore enregistrées)
- Description détaillée du projet et plan de mise en œuvre
- Preuve d'acceptation par les formateurs et intervenants impliqués dans l'activité
- Budget (en euros) : le budget soumis doit respecter les lignes directrices stipulées dans cet appel.

## **Processus de sélection**

**Date limite de candidature : 26 septembre 2020 (23h59 CAT).**

- Les candidatures éligibles seront examinées par le jury de Music in Africa Live.
- Seuls les candidats retenus seront informés au plus tard le **6 octobre 2020**.
- Seules les candidatures complètes seront examinées.
- Seules les candidatures soumises via le formulaire en ligne seront prises en compte.
- Les demandes tardives ne seront pas prises en considération.

## **Formulaires**

Vous pouvez postuler en français ou en anglais.



Accédez au formulaire de candidature en ANGLAIS [ICI](#).  
Accédez au formulaire de candidature en FRANÇAIS [ICI](#).

Pour toute demande et information, envoyez un courriel à [claire@musicinafrica.net](mailto:claire@musicinafrica.net).